

Partager les enjeux scientifiques du milieu marin en Méditerranée

Présentation des grands enjeux et des priorités scientifiques

Session 1

Les enjeux et les priorités de la Tunisie en matière de recherches marines

B. BRINI,

Directeur des Relations Internationales de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)

La Tunisie est un pays brassé par la mer méditerranée sur une longueur de 1300 km. Elle a la particularité d'occuper une place centrale en Méditerranée et de s'ouvrir sur les deux rives. Cette mer qui offre plusieurs services : exploitation halieutique, tourisme, transport maritime etc., est agressée par une exploitation halieutique importante et irrégulière, un développement, urbain, industriel et touristique. Ce qui a pour conséquences une stagnation de la production halieutique aux alentours de 110 tonnes, avec une surexploitation de la pêche benthique, une pollution et une érosion de certaines côtes ainsi que des problèmes de conflits d'usage du littoral.

Ces problématiques posent à la Tunisie des enjeux liés à l'adéquation entre le développement social et économique et la préservation du milieu marin. Elles s'articulent autour de trois axes :

- ❑ Gérer l'interaction pêche et préservation des ressources vivantes marines eu égard à l'importance que revêtent les activités de la pêche dans les économies.
- ❑ Préserver les côtes tunisiennes des sources de pollution pour garantir un équilibre écologique et pérenniser une exploitation du milieu marin.
- ❑ Trouver l'adéquation entre le développement sur le littoral de plusieurs activités et services : urbanisation, tourisme, industrie, tout en préservant un écosystème fragile

La Tunisie a pris plusieurs dispositions et a entrepris des recherches scientifiques dont l'objectif est de comprendre le milieu marin (connaître ses potentialités et ses problèmes) et essayer de trouver des solutions adéquates aux problématiques posées.

Parmi les principaux projets de recherche menés dans ce sens à une échelle nationale, régionale et internationale on site :

En ce qui concerne l'exploitation des ressources halieutiques :

- ❑ Le projet national d'évaluation des ressources halieutiques, mené depuis 1996. Les principaux axes développés concernent particulièrement le recensement et la typologie de la flottille de pêche tunisienne, la biologie des principales espèces exploitées aussi bien benthiques que pélagiques, l'évaluation des principaux stocks exploités et la proposition d'avis scientifiques quant à leur exploitation durable.
- ❑ La participation aux projets régionaux dont essentiellement les Projets **FAO/COPEMED 1 et 2** (1996 – 2005 puis 2007 – 2010) pour le soutien à la gestion des pêches dans le bassin occidental de la Méditerranée,
- ❑ La participation au projet **FAO/MedSudMed** (2002 - 2006) sur le Suivi et l'évaluation des ressources et systèmes environnementaux dans le détroit de Sicile.

Concernant la gestion intégrée des zones côtières, plusieurs projets ont été conduits :

- ❑ Projet de conservation des zones humides littorales et des écosystèmes côtiers dans le bassin méditerranéen,
- ❑ Projet de préservation et suivi de l'écosystème de l'Ichkeul,
- ❑ Les projets d'assainissement des lacs nord et Sud d Tunis,
- ❑ Le programme national pour la protection du littoral tunisien contre l'érosion marine
- ❑ L'étude intégrée des milieux lagunaires (la lagune de Bizerte comme site atelier),
- ❑ Les projets Européens **Melmarina** : 2002 – 2006 pour le contrôle et la modélisation des lagunes côtières) et le projet **CIRCE** : 2007 - 2011 pour l'étude de l'Impact des changements climatiques sur l'environnement de la région méditerranéenne
- ❑ Le Programme environnemental d'assistance Technique pour la Méditerranée **METAP**, (Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement) qui a mis en oeuvre en 2003 un programme de protection des ressources marines côtières au golfe de Gabès.
- ❑ le projet **MED-COR** (2003-2006) qui concerne l'étude écologique intégrée des zones côtières dans une optique de gestion.
- ❑ le Projet **MedMPA** (2002-2005) qui concerne la promotion de la gestion des aires marines protégées.

En matière de contamination du milieu marin par des substances chimiques la Tunisie a mené sur le plan national des travaux qui ont concerné surtout l'étude du golfe de Gabès. Elle a participé activement au programme **Med Pol** de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la mer Méditerranée et au projet européen **Mytilos** sur la surveillance de la qualité des eaux côtières par des bio-intégrateurs pour la protection durable de la Méditerranée Occidentale.

Consciente du danger encouru à la Méditerranée, la Tunisie, signataire de la convention de Barcelone, œuvre pour consolider sa collaboration internationale en matière des sciences de la mer et plus particulièrement avec les pays du bassin méditerranéen.

Les priorités de la Tunisie en terme de coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique d'une façon générale s'articulent autour de trois axes :

- ❑ Accélérer l'intégration de la Tunisie dans l'espace européen de la recherche et des programmes cadres communautaires,
- ❑ Développer la capacité en recherche et développement technologique au service de l'économie et de la société,
- ❑ Promouvoir l'intégration de la Tunisie dans les échanges scientifiques de haut niveau.

La coopération internationale en sciences de la mer obéit à ces priorités et s'intéresse plus particulièrement aux sujets ayant des problématiques communes à l'ensemble de la Méditerranée telles que :

- ❑ La recherche sur les ressources halieutiques et leur gestion commune, particulièrement dans le cas des stocks partagés entre plusieurs pays.
- ❑ La connaissance de l'état de la Méditerranée et des mécanismes de diffusion de la pollution. La mise en place de banques de données permet de faciliter la recherche des moyens de limitation de cette contamination. Il est intéressant de s'associer au projet **Mytimed** sur la surveillance de la qualité des eaux côtières par des bio-intégrateurs pour la protection durable de la Méditerranée Orientale.
- ❑ Poursuivre les travaux sur la gestion des zones côtières et plus particulièrement les milieux lagunaires qui ont des caractéristiques similaires dans l'ensemble des pays méditerranéens et ce par la mise en place d'un réseau méditerranéen des lagunes et d'outils opérationnels de leurs gestion.